

Connaître ses droits

Manuel pour
accompagner le
cahier d'exercices

Les incontournables

Tous les enfants ont des droits. Dans le manuel d'exercices « Connaître ses droits, Les incontournables », les enfants de 10 à 12 ans découvrent qu'ils ont des droits, en quoi ils consistent, et en quoi les droits de l'enfant sont essentiels.



Qu'est-ce qu'UNICEF ?

UNICEF signifie en anglais "United Nations International Childrens Fund", soit le Fonds International des Nations Unies pour l'Enfance. Cette organisation a été fondée en 1946, après la Seconde Guerre Mondiale, pour venir en aide à tous les enfants en détresse dans le monde.

Depuis 1946, UNICEF est venu en aide à des millions d'enfants dans plus de 200 pays. Ainsi, l'organisation veille à ce qu'ils aient assez à boire et à manger, qu'ils soient en bonne santé, qu'ils soient soignés, qu'ils puissent aller à l'école, qu'ils soient protégés, qu'ils soient aidés en cas de guerre ou de catastrophe naturelle (par exemple, un tremblement de terre), ...

En résumé, à ce que leurs droits soient respectés.

Le fil conducteur du travail d'UNICEF est la Convention internationale des droits de l'enfant. Tous les enfants ont les mêmes droits ! UNICEF les défend pour chaque enfant.

Les droits de l'enfant

Les droits de l'enfant sont le minimum requis pour assurer la sécurité et la bonne santé des enfants.

Retour dans le temps

En 1924, la Déclaration de Genève reconnaît et affirme pour la première fois l'existence de droits spécifiques aux enfants. Suite à la Première Guerre Mondiale, les gouvernements prennent conscience de la nécessité d'une protection particulière pour les enfants.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, la situation des enfants s'empire et beaucoup meurent de faim, dans des bombardements ou dans des camps de concentration. En 1946, UNICEF est fondé pour venir en aide aux enfants victimes de la Seconde Guerre mondiale. En 1948, les Nations Unies proclament la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Onze ans plus tard, en 1959, une Déclaration des droits de l'enfant élargie est acceptée. L'inconvénient

majeur d'une « déclaration » est qu'elle s'inscrit dans une démarche volontaire, et il n'est pas possible d'imposer à un pays de rendre des comptes si les accords signés ne sont pas respectés. C'est pour cette raison que les Nations Unies ont établi un traité contraignant en 1978. Ce traité est devenu la Convention internationale des droits de l'enfant qui a été adoptée en 1989.

La Convention internationale des droits de l'enfant

La Convention reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables. La Convention comporte 54 articles qui mettent en avant quatre principes fondamentaux concernant les enfants : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant. Trois protocoles facultatifs ont été ajoutés au texte principal. Le premier vise à protéger les enfants contre le recrutement dans les conflits armés, le deuxième concerne la vente d'enfants (à des fins de travail forcé, adoption illégale, don d'organes...), la prostitution ainsi que la pornographie mettant en scène des enfants. Le troisième définit la procédure internationale qui permet à tout enfant de déposer une plainte pour violation de ses droits, directement auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, lorsque tous les recours ont été épuisés au niveau national.

Que fait UNICEF avec les droits de l'enfant ?

La Convention internationale des droits de l'enfant est le socle de travail d'UNICEF. Elle guide toutes ses actions et a permis d'obtenir, en plus de 25 ans, de nombreux progrès dans le domaine de la santé, l'accès à l'eau, l'éducation et la protection des enfants.





Distribuez les cahiers d'exercices

Demandez aux enfants de regarder la couverture. Que pensent-ils du sujet abordé sur la couverture ? Reconnaisent-ils UNICEF ? Si oui, d'après eux, quelles sont les missions d'UNICEF ?

Regardez les informations sur la page 2.

Demandez-leur s'ils ont déjà entendu parler des droits de l'enfant ? Pour qui sont-ils ? Quels sont les enfants concernés ?

Il est commun de penser que les droits des enfants ont été établis pour les enfants des pays pauvres, alors qu'ils s'appliquent à tous les enfants du monde. Dès lors, les droits des enfants s'appliquent également aux enfants du groupe et c'est ce qu'ils découvriront dans leur cahier.

Peuvent-ils nommer un droit dans la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Cette question vous permettra de faire un rapide état des lieux des connaissances des enfants sur les droits de l'enfant.

Demandez-leur s'ils ont une idée des droits abordés dans la CIDE.

De nombreux sujets sont possibles : la nutrition, le logement, la santé, les croyances, les parents, les amis, la maltraitance, la guerre, le travail des enfants et les réfugiés... À cette étape, invitez les enfants à regarder le livret et l'affiche sur les droits des enfants.

Pages 2 et 3 > Lire le texte.

Exercice 1

Dans le premier exercice, les enfants écrivent trois choses qui les rendent heureux. Dans le second exercice, ils réfléchissent à trois choses dont ils ont vraiment besoin.

Exercice 2

Demandez aux enfants si l'un d'eux souhaite partager ses réponses devant la classe, puis demandez-lui si les choses écrites dans le second exercice sont vraiment nécessaires.

Le but de ces exercices est de permettre aux enfants de comprendre que les éléments dont ils ont besoin pour grandir en sécurité et en bonne santé (leurs droits) ne sont pas forcément les mêmes que les choses qu'ils aimeraient faire ou avoir.

Exercice 3

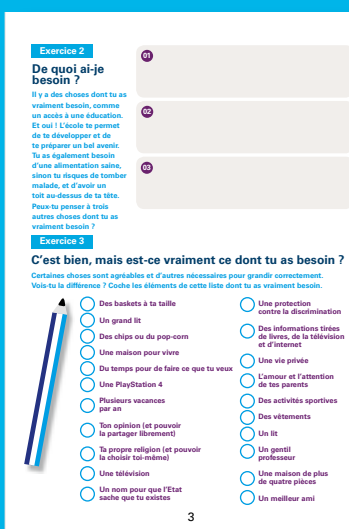
Demandez aux enfants de faire le troisième exercice.

Ils doivent cocher les bonnes réponses.

RÉPONSES :

Les choses dont vous avez vraiment besoin sont... :

- Une maison pour vivre
- Du temps pour faire ce que vous voulez
- Votre propre opinion (et pouvoir la partager librement)
- Votre propre religion (et pouvoir la choisir vous-même)
- Un nom, pour que le gouvernement soit informé de votre existence
- Une protection contre la discrimination.
- Des informations contenues dans des livres, la télévision et internet.
- Une vie privée
- De l'amour et de l'attention de vos parents
- Des activités sportives
- Des vêtements
- Un lit



Les droits de l'enfant

De quoi as-tu besoin pour grandir en sécurité et en bonne santé ? Des accords ont été conclus à ce sujet. Nous appelons ces accords la Convention internationale des droits de l'enfant. Ils indiquent comment traiter les enfants, et s'appliquent à toute personne de moins de 18 ans. Presque tous les pays du monde se sont mis d'accord sur ces droits.

Exercice 4

Regarde l'affiche ou le livret qui te montre tous les droits de l'enfant. Compare-les avec la liste de l'exercice 2. Parmi ces droits, quels sont ceux qui figurent sur ta liste ?

①	②	③

Exercice 5

D'après toi, pourquoi est-il important d'avoir des droits, en particulier pour les enfants ?

.....

.....

.....

4

Page suivante

Dans les pages précédentes, les enfants ont réfléchi à des choses agréables et à celles qui sont vitales. Lisez le texte, accrochez l'affiche des droits des enfants dans la classe, puis distribuez les livrets. Laissez du temps aux enfants pour découvrir le livret et demandez-leur ce qu'ils voient.

Exercice 4

Dans l'exercice 4, les enfants comparent la liste qu'ils ont faite dans l'exercice 2 avec les droits des enfants cités dans la CIDE. Ces droits peuvent être trouvés dans le livret et sur l'affiche. Discutez des réponses. Parfois, certains enfants peuvent prendre plus de temps pour trouver l'article correspondant aux choses qu'ils ont notées dans l'exercice 2. Nous vous recommandons donc de leur donner suffisamment de temps pour le faire.

Exercice 5

Dans l'exercice 5, les enfants réfléchissent à l'importance d'avoir des droits spécifiques aux enfants.

RÉPONSES :

- Les enfants sont des êtres humains en cours de développement qui doivent être pris au sérieux. Néanmoins, ils sont dépendants des adultes et ont besoin d'être aidés et protégés par eux. Ainsi, ils ont besoin de droits spécifiques.
- Demandez aux enfants comment le monde serait s'il n'y avait pas de droits pour les enfants.



La Convention internationale des droits de l'enfant
Tous les droits des enfants sont énumérés dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Presque tous les pays ont signé cette Convention. Par conséquent, ces pays s'engagent à respecter ces droits et à prendre correctement soin des enfants. Cela veut dire que les gouvernements, la police, les juges, les enseignants, les parents et tous les adultes, partout dans le monde !

UNICEF défend tes droits
Ces promesses semblent bonnes, mais qui vérifie si les pays les tiennent réellement ? C'est la responsabilité d'organisations comme UNICEF, qui défend les droits des enfants et contribue à faire en sorte que chaque enfant soit protégé, écouté et puisse consulter un médecin. Cela s'applique également à toi !

Et si les choses tournent mal ?
Malheureusement, les choses peuvent parfois mal tourner. Dans chaque pays, il y a des enfants qui ne sont pas bien traités. Leurs droits ne sont pas respectés. Que peux-tu faire si cela t'arrive à toi ou à quelqu'un d'autre ? Réfléchis-y sur la page 16 pour lire la réponse.

Sais-tu que...

- La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée en 1989
- 196 pays ont adhéré à cette Convention internationale
- Tu n'as rien à faire pour bénéficier des droits de l'enfant car ils sont les tiens en permanence, où que tu sois et quel que soit ton âge
- Tous les droits de l'enfant sont aussi importants, aucun droit ne sont plus importants que d'autres !
- Les adultes ont aussi des droits, on les appelle les droits de l'Homme
- L'Organisation des Nations unies (ONU) a rédigé la Convention internationale des droits de l'enfant. L'ONU est une organisation qui comprend presque tous les pays du monde. Ensemble, ils imaginent des solutions aux problèmes du monde. UNICEF est le fond des Nations unies pour l'enfance.

5

Page 5 > Lire le texte.

Après l'avoir lu, posez quelques questions afin de vous assurer qu'ils ont compris le texte.

- Quel est le rôle d'UNICEF en ce qui concerne les droits de l'enfant ?
UNICEF se mobilise pour les droits des enfants et aide les pays à respecter ces droits.
- Depuis quand existe la Convention internationale des droits de l'enfant ?
Depuis 1989.
- De quelle organisation UNICEF fait-elle partie ?
Les Nations Unies.
- Qui a écrit la Convention internationale des droits de l'enfant ?
Tous les pays du monde y ont contribué (via les Nations Unies).

Exercice 6

Les droits de l'enfant peuvent donner l'impression qu'ils ne te concernent pas directement et qu'ils sont éloignés de ta vie de tous les jours. Pourtant, sais-tu que ces droits sont au cœur de ton quotidien ? Dessine une BD sur ton jour préféré dans la semaine et note les droits de l'enfant qui sont liés aux étapes de ta journée. Sais le plan par étapes ci-dessous !

Une journée pleine de droits

Créer une BD étape par étape
Choisis le jour que tu préfères dans la semaine

Note six moments de cette journée dans cette liste.

→ Ex : Je me suis levé.e - J'ai bu un verre de jus de fruits - Je suis allé.e au sport - J'ai glissé dans une flaque - Je suis allé.e dans des magasins avec Youssef et Mimi - Je me suis couché.e

→ Regarde maintenant les droits des enfants dans le livret.

→ Essaie de relier au moins quatre moments de ta journée à un droit de l'enfant.

→ Si tu n'en trouves pas, choisis d'autres moments de la journée. Par exemple, tu peux remplacer « J'ai glissé dans une flaque » par « J'ai envoyé un SMS à Lina ».

→ Fini ? Dessine une BD des six moments que tu as choisis !

6

Pages 6 et 7







Exercice 6

Dans les exercices suivants, les enfants comprennent que les droits de l'enfant sont au cœur de leur quotidien. Lisez le texte.

Les enfants choisissent six moments qu'ils ont vécus dans la journée, puis choisissent leur jour préféré dans la semaine.

RÉPONSES :

Moment 1 – Je me suis levé.e ; Article 27 : Tu as le droit à un endroit sûr pour vivre.

	
Quel est le droit qui correspond ?	Quel est le droit qui correspond ?
	
Quel est le droit qui correspond ?	Quel est le droit qui correspond ?
	
Quel est le droit qui correspond ?	Quel est le droit qui correspond ?

7

Moment 2 – J’ai bu un verre de jus de fruits; Article 24 : Tu as le droit à de la nourriture saine.

Moment 3 – Je suis allée.e au football; Article 31 : Tu as le droit de jouer.

Moment 4 – J’ai glissé dans une flaque; Article 24 : Tu as le droit d’accéder à des soins de santé.

Moment 5 – Je suis allée.e faire les magasins avec Youssef et Mila; Article 15 : Tu as le droit de rencontrer d’autres personnes.

Moment 6 – Je suis allée.e au lit; Article 31 : Tu as le droit de te reposer.

Les enfants ont noté six moments puis les ont comparés aux droits de l’enfant écrits dans leur livret. Ils ont essayé de lier au moins quatre de leurs six moments à un droit particulier. S’ils trouvent cela difficile, ils peuvent choisir d’autres moments de leur journée.

Sur la page 7, ils dessinent ces moments et notent les droits de l’enfant correspondant.

Pages 8 et 9

Tous les enfants ont les mêmes droits. En principe, ces droits sont équitablement importants. Néanmoins, ils pourraient considérer un droit comme étant plus important à un moment donné. Cela est abordé dans les prochains exercices. Lisez le texte.

Exercice 7

Dans l’exercice 7, les enfants créent un « top 3 » pour les droits qu’ils considèrent comme les plus importants. Ils peuvent se référer à l’affiche de la CIDE. Ils expliquent ensuite pourquoi ils considèrent ces droits comme étant plus importants. Discutez des réponses.

Dans l’exercice suivant, ils notent les droits qu’ils considèrent absurdes. Ils précisent pour qui ces droits sont importants et dans quelles situations ils peuvent être importants pour eux.

RÉPONSES :

- Les enfants donnent leurs propres réponses.
- Pour la dernière question, vous pouvez parler de l’article 20 : Les enfants sans familles. Expliquer aux enfants que s’ils vivent avec leurs parents, cet article peut sembler peu important. Toutefois, si pour n’importe quelle raison, leurs parents n’étaient pas capables de s’occuper d’eux pendant un petit moment, cela serait rassurant de savoir qu’ils ont le droit d’être pris en charge dans un endroit sécurisé, avec des personnes pour les protéger. Vous pouvez également faire référence à l’article 22 : Les enfants réfugiés. Expliquer que lorsque l’on vit dans un pays où il y a la paix, ce droit ne vient pas rapidement à l’esprit. Mais lorsqu’une guerre éclate et que l’on doit fuir, il est important d’être aidé et protégé dans le pays où l’on se réfugie pour conserver sa vie.

Comparez les réponses des enfants. Y a-t-il des droits que certains enfants ont inclus dans leur top 3 des droits importants, que d’autres ont notés dans les droits qu’ils considèrent absurdes ?

Les enfants regardent à nouveau l’affiche sur les droits de l’enfant dans la classe ou dans leur livret. Ils choisissent un droit spécifique et créent un dessin, un poème ou un slogan accrocheur qui représente ce droit. Dans l’idéal, les enfants se réfèrent à plusieurs articles.

Mes droits, tes droits

Tous les enfants ont les mêmes droits. Mais tous les enfants n’accordent pas la même importance à tous ces droits. Qu’en penses-tu ? Penses-tu tenir compte de la situation des autres ?

Connaître ses droits



Le poster des droits de l'enfant

Exercice 7

Tes droits en un coup d’œil
Regarde l’affiche sur les droits. Elle montre tous les articles de la Convention internationale des droits de l’enfant. Choisis les trois droits qui te semblent les plus importants. Crée un top 3.

- 01
- 02
- 03

Explique pourquoi tu penses que ces droits sont si importants.

- 01
- 02
- 03

Insère un droit qui te semble absurde ou qui n’est pas important pour toi, puis explique pourquoi.

8

Discutez des réponses et lisez l'exemple 3 sur Fahdi puis demandez aux enfants de terminer les exercices.

RÉPONSES :

- Les droits non respectés dans cet exemple sont le droit au temps libre et au jeu (Article 31), le droit à la liberté de penser (article 14) et le droit à une bonne éducation (article 28).
- Le père de Fahdi pourrait lui parler et l'écouter attentivement afin de savoir s'il aime réellement aider dans la boutique et s'il dispose d'assez de temps pour ses devoirs. Selon les articles 18 et 28, le père de Fahdi doit également veiller à ce qu'il aille à l'école, et qu'il fasse ses devoirs.

EXERCICE SUPPLÉMENTAIRE : Le débat

Donnez aux enfants des exemples de situations qui correspondent aux droits de l'enfant, puis demandez-leur de défendre l'exemple tout en faisant référence à un droit.

Par exemple :

- Si je n'aime pas quelqu'un dans la classe, je suis autorisé.e à le dire car je suis libre de donner mon avis.
- Nous devrions fêter Noël et la fin de Ramadan en classe parce que tout le monde a le droit d'avoir une religion.
- Je dois apprendre à gérer moi-même mes réseaux sociaux, car ce n'est donc pas une bonne idée que mes parents surveillent ce que je fais.
- En tant qu'enfant, je suis autorisé à déterminer à quelle heure je peux aller au lit.
- Si un enfant intimide un autre enfant, toute la classe doit être punie.

Les enfants disposent d'un certain temps (pas plus d'une minute) pour réfléchir aux arguments qu'ils avanceront. Demandez à un enfant s'il souhaite partager ses réflexions avec le reste de la classe. Puis demandez à un autre enfant, en désaccord avec les arguments du premier, de prendre la parole afin d'expliquer la raison de son désaccord et partager ses arguments.

Demandez aux enfants quelles sont les règles à respecter dans une discussion en groupe. De votre côté, assurez-vous que les enfants adhèrent aux règles énoncées. Par exemple : assurez-vous que les enfants s'écoutent, qu'ils n'interrompent pas leurs camarades. Et lorsque les arguments sont présentés, demandez aux enfants de parler clairement et de regarder les autres.

Pages 12 et 13 > Lisez le texte

Exercice 10

Pour l'exercice 10 « Droits à la maison », les enfants réfléchissent aux droits qu'ils souhaiteraient privilégier, s'ils en avaient la possibilité. Ils réfléchissent d'abord à cinq droits à la maison et à cinq droits à l'école.

RÉPONSES :

- Pour la maison (exemples) : le droit de se coucher - le droit de manger ce que l'on veut - le droit de jouer à des jeux vidéo ou de regarder la télévision toute la journée - le droit de voir ses amis tous les jours - le droit de dire ce que l'on veut - le droit de décider par soi-même s'il faut ranger sa chambre
- Pour l'école (exemples) : le droit de suivre les cours de son choix - le droit à l'enseignement à domicile - le droit d'avoir des heures de classe décalées -le droit de choisir son professeur-le droit d'avoir un lit dans la classe-le droit d'utiliser son téléphone portable pendant le cours

Dans l'exercice de droite, les enfants choisissent un droit qu'ils voudraient voir appliqué à l'école. Vous pouvez ensuite discutez des réponses avec eux.

Pages 14 et 15

Exercice 11

Les enfants testent leurs connaissances apprises dans leur cahier d'exercice. Ils répondent aux questions. Les informer que certaines questions ont plusieurs réponses.

RÉPONSES :

- 1 A et D
- 2 B, C et E
- 3 Toutes les réponses sont correctes
- 4 A et C
- 5 B
- 6 C
- 7 Toutes les réponses sont correctes

**Quiz
« Connaitre
ses
droits »**

UNICEF, la Convention internationale des droits de l'enfant, les Nations Unies... Ces termes devraient t'être familiers maintenant, car tu sais ce qu'ils signifient. N'est-ce pas ?
Teste tes connaissances sur les droits de l'enfant grâce à ce quiz.

14

Coupe la réponse qui te semble correcte. Certaines questions peuvent avoir plus d'une réponse correcte.

Exercice 11

1. Que sont les droits de l'enfant ?
 A. Des conseils offerts pour ne pas le malade de traiter les enfants.
 B. Des conseils aux parents sur le comportement correct ou non correct des enfants.
 C. Des droits que ce enfant ont eux-mêmes créés.
 D. Les droits de l'Homme spécialement pour les enfants.

2. Identifie les droits figurant sur la Convention internationale des droits de l'enfant dans cette liste.
 A. Tu as le droit d'avoir un frère ou une sœur jumelle.
 B. Tu as le droit d'être en contact avec mes parents.
 C. Tu as le droit de donner mon avis.
 D. Tu as le droit d'avoir un nouveau manteau en hiver et en été.
 E. Tu as le droit de choisir ma propre religion.

3. Qui doit obéir à la Convention internationale des droits de l'enfant ?
 A. Les enseignants
 B. Les étudiants
 C. Les policiers
 D. Le gouvernement et toutes les personnes qui travaillent pour le gouvernement
 E. Tous les adultes

4. Tu as le droit d'avoir ta propre opinion. Qu'est-ce que cela veut dire ?
 A. Tu as le droit de partager ton opinion avec d'autres personnes, de dire ce que tu penses de quelque chose.
 B. Tu as le droit d'avoir raison sur quelque chose.
 C. Les adultes doivent t'écouter attentivement.
 D. Tu as le droit de choisir ce que tu veux.

5. Qu'est-ce qui est vrai ?
 A. Tu as le droit d'avoir un bon professeur
 B. Tu as le droit d'être informé par les livres, internet, la télévision, la radio et les journaux.
 C. Tu as le droit de travailler.
 D. Tu dois toujours avoir ce que tu veux.

6. Quels sont les pays qui ont signé la Convention des droits de l'enfant ?
 A. Tous les pays d'Europe.
 B. Tous les pays américains.
 C. Presque tous les pays du monde.
 D. Les pays de la région.

7. Que fait UNICEF ?
 A. UNICEF défend les droits de tous les enfants dans le monde.
 B. UNICEF veille à ce que les pays respectent les droits des enfants.
 C. UNICEF est une organisation des Nations Unies pour les enfants.

15

Page 16

Exercice 12

Onze droits de l'enfant figurent dans l'image.

Demandez aux enfants quels sont ces droits. Ils peuvent utiliser leur livret et regarder le poster.

RÉPONSES :

- Droit à la famille (article 5)
- Nom et nationalité (article 7)
- Familles non séparées (Article 9)
- Libre partage de ses pensées (Article 13)
- Liberté de pensée et de religion (Article 14)
- Protection de la vie privée (article 16)
- Accès à l'information (article 17)
- Santé, eau, nourriture et environnement (article 24)
- Aliments, vêtements et foyer sûr (Article 27)
- Accès à l'éducation (article 28)
- Nourriture, jeu, culture, arts (article 31)

Trouve les droits

Exercice 12 Reconnaiss-tu les droits des enfants sur cette image ?

Et si les choses tournaient mal ?

Si tout se passait exactement comme ça, les enfants, comme adultes, seraient malheureux. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Dans tous les pays, il y a des enfants qui ne sont pas traités correctement. Il y a des enfants qui souffrent de violence, de harcèlement, de discrimination, de maltraitance, de travail forcé, etc. Si cela t'intéresse ou si tu as des questions, il y a des choses que tu peux faire :

- Discuter avec tes parents de confiance, comme les parents, ou un éducateur/trice, ou ton enseignant.
- Tu peux appeler le numéro d'urgence « Enfant en danger » ou demander de l'aide à celui qui t'aide qui est le numéro de 119 (numéro vert 24h/24, gratuits, anonymes, et livrés dans la liste de tes parents). Tu peux aussi te rendre sur leur site : www.119.gov.fr
- Tu peux aller chercher de l'aide auprès de l'association « Les enfants, premiers secours, le 2025 (gratuits, anonymes, et livrés dans la liste de tes parents).
- Tu peux aussi contacter des spécialistes qui peuvent t'aider dans des situations d'urgence ou de danger. Ils sont des associations et institutions spécialisées que tu peux appeler ou contacter par mail. C'est donné en annexe.

Le Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/tales-les-droits-des-enfants>
 L'Association Enfants et Partage : <https://enfants-et-partage.org/>
 L'Association E. Enfants et Partage les enfants en danger : <https://www.eenfants.org/>

Pour en savoir plus, visite www.unicef.fr